Ville de Gembloux

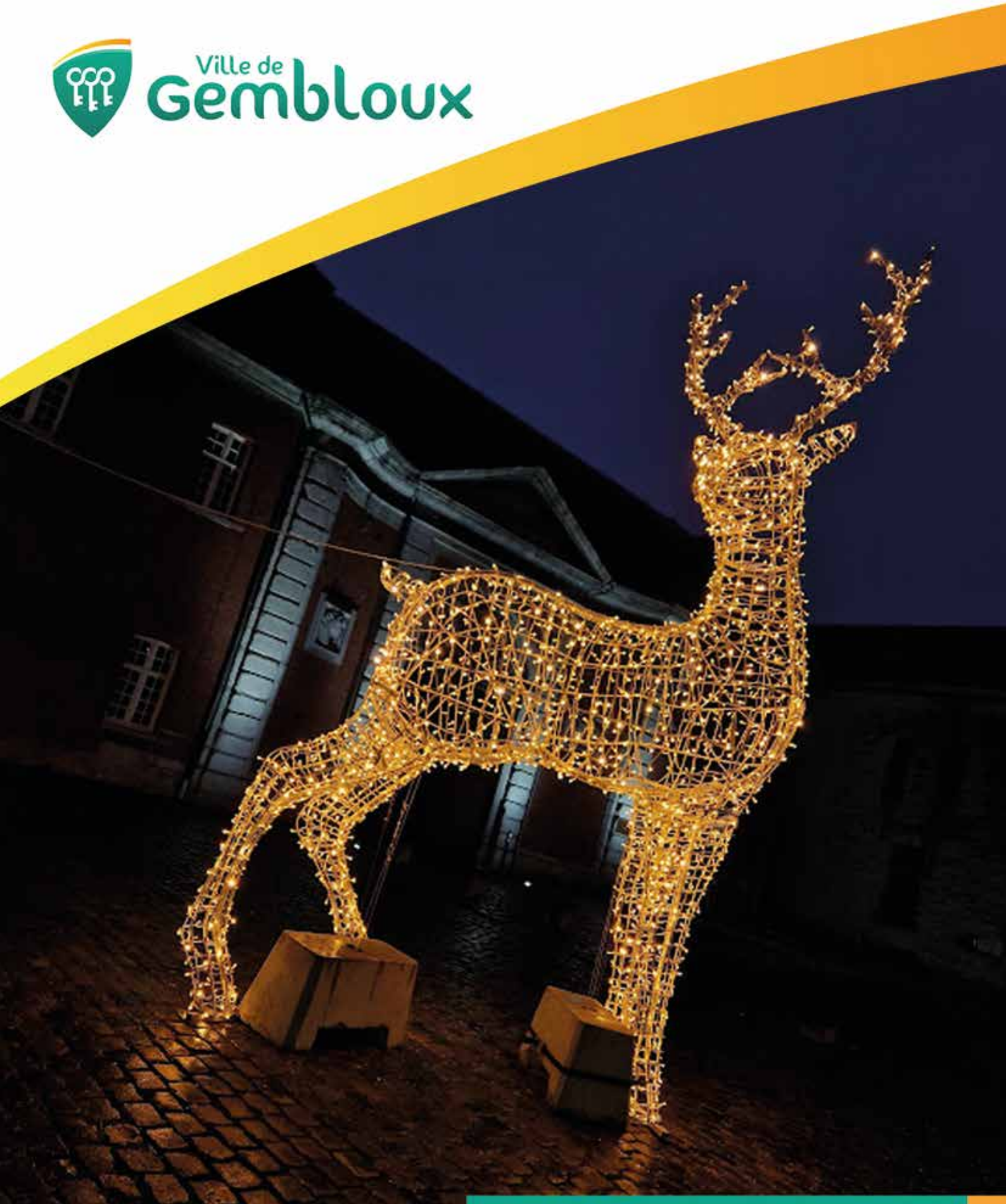

Au pays de Gembloux
ville et villages

Janvier 2023 N°102

Magazine d'info édité par la Ville de Gembloux

Audibilis
Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*

Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château
sur rendez-vous : 0473/89 25 81
www.audibilis.be • info@audibilis.be

AniCura
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
DU CHÂTEAU

Vente et conseil
en alimentation et
produit vétérinaire
de 10h à 12 h et
de 13h à 19h

Rendez-vous avec
le vétérinaire
de votre choix.

Urgences
24h|24 - 7J|7
081 61 07 86

Scanner
Endoscopie
Chirurgie
Orthopédie
Radiographie
Echographie
Cardiologie
NAC
Ostéopathie
Comportement

Av. G. Bedoret, 46 - Gembloux
www.anicura.be/fr/duchateau

Drs Deswijsen, Valembois, Moreaux,
Didelez, Bonnac, Lahaux
Dr Broux O. (Chirurgie orthopédique)
Elisabeth, Marie et Anaïs : Assistantes vétérinaires

Institut de Beauté
Bel Alibi

081/600.444

www.belalibi.be

Bel Alibi - Laurence Vanrossomme
Avenue Maréchal Juin 12 - Gembloux
institut.bel.alibi@gmail.com
Parking privé - Bancontact

LIBRAIRIE
ANTIGONE
Place de l'Orneau, 17
5030 Gembloux
Tél/fax : 081 60 03 46
librairieantigone@gmail.com

librairie
Antigone

Conseils, grands choix pour les petits et les grands.
Possibilité de commande à deux pas de chez vous.
Commande livres papier et numérique sur librel.be

Ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 13h et de 13h30 à 18h
Ouvert le samedi
de 10h à 13h et de 13h30 à 17h30

La Vue est belle
Opticien Optométriste
CHAUSSÉE DE NAMUR 122B, GEMBLOUX
PRÈS DU PAIN D'ANTAN
PARKING GRATUIT
WWW.LAVUEESTBELLE.BE 081/57.17.92

Edito

Nouvelle année, te voilà !
Succès, bonheur,
santé par ci, par là
Partage, amour et joie
Pour chacun et chacune en 2023 !

Les vœux présentés, les bisous sous le gui donnés, les souhaits exprimés… il est de tradition, à l'aube de l'an neuf, de prendre quelques « bonnes résolutions ». Mieux manger, arrêter de fumer, se (re)mettre au sport… Quelles seront les vôtres ? Quels sont vos projets pour 2023 ?

Vous lancer dans la rénovation énergétique de votre logement (voir l'article en page 7) ? Oser exposer vos œuvres à la Rencontre des Artistes gembloutois (voir l'article en page 4) ? Contribuer à l'effort collectif de réduction des déchets (voir l'article en page 10) ?

Mobilité, énergie, environnement, projet d'urbanisme… les idées ne manquent pas. Et pour certaines d'entre elles, les Services communaux peuvent vous aider à y contribuer.

Pour tous ces projets, pour toutes vos résolutions, pour tous vos souhaits… l'ensemble du Collège et du personnel communal vous souhaite une merveilleuse année 2023 !

Culture

Prizme se déploie du côté de la gare

Prizme, le projet d'art urbain initié en 2018 par le Service Culture de la Ville de GEMBLOUX, poursuit ses réalisations. Depuis le lancement du projet six fresques sur mur, des dizaines de création sur vitrines et autres interventions artistiques ont vu le jour dans le centre et ses alentours. Aujourd'hui, le Service Culture et le Comité PRIZME proposent d'investir le côté de la gare. Ce quartier et ses abords vont changer de visage dans les prochaines années. Un lieu idéal pour y développer de nouveaux projets…

Dans un premier temps, des street-artistes seront invités à investir le tunnel sous-terrain de la gare. Des œuvres murales viendront embellir les extrémités de ce lieu de passage fréquenté quotidiennement par des centaines de navetteurs et autres citoyens.

Symboliquement, ce tunnel relie le centre de GEMBLOUX à un quartier en pleine réhabilitation, derrière la gare.

Le fil conducteur de ce nouveau projet ? Amener une belle harmonie, créer du lien et mettre en résonance les deux œuvres qui seront réalisées aux extrémités du tunnel par deux artistes ou collectifs d'artistes distincts. Chacune des créations contemporaines aura son univers propre mais, ensemble, elles feront le lien, symboliquement, entre l'identité des deux quartiers.

Au-delà de son caractère artistique, ce projet a également une visée participative via la contribution de plusieurs groupes et associations du territoire. Les artistes sélectionnés devront en effet mener des ateliers avec des publics divers dans le but de faire émerger des réflexions, des concepts à exploiter dans les œuvres murales qui seront réalisées pour début septembre 2023.

Un appel à projets vient d'être lancé auprès des artistes et des collectifs d'artistes professionnels souhaitant contribuer au projet. Les dossiers de candidatures sont attendus pour le 17 février.

En savoir plus ?
Service Culture de la Ville de GEMBLOUX :
adeline.tenret@gembloux.be
ou sur https://prizme.gembloux.be

Cyber-Actu

Gembloux (Page officielle)

villedegembloux

Ville de Gembloux

Ville de Gembloux (Page officielle)

www.gembloux.be

Sommaire

Edito 3

Culture 3
Prizme
La Rencontre des Artistes gembloutois

Parrainage 4
Visite de la 5ème Escadrille de la base de Beauvechain

Jumelages 5
… un peu plus au Sud

Ils travaillent pour vous 5
Service « Aménagement du Territoire »

Taxes déchets 6
Une vidéo explicative

Energie 6
L'éclairage public coupé
Prime

Du côté des travaux 8
Quelques réalisations

Urbanisme 9
Plan gestion districts hydro

GEMBLOUX Omnisport 10
2023 sera sportive

Environnement 10
Commune « Zéro Déchet »
L'Arbre du Diquet est replanté
Une roselière pour la biodiversité

Ressourcerie namuroise 12
Collecte encombrants

Atrium 12

Visit GEMBLOUX 13
Concours

Agenda 13
Les rendez-vous du CCCA

Budget participatif 14
Les projets citoyens se poursuivent

Nos joies, nos peines… 14
Naissances - Mariages - Décès

La Rencontre des Artistes gembloutois : la 35ème édition se prépare

Les passionnés d'art sont invités à noter dans leur agenda le prochain rendez-vous printanier des artistes gembloutois du 18 au 26 mars au Foyer Communal. Cet événement culturel, aujourd'hui incontournable à GEMBLOUX, fêtera déjà sa 35ème édition !

Depuis sa création, l'exposition rencontre un réel succès tant auprès des artistes qu'auprès du public. Plus d'une soixantaine d'exposants sont attendus pour présenter leurs créations aux styles et techniques variés. De nombreuses disciplines y seront représentées : peinture, sculpture, aquarelle, dessin, gravure, fusain, photographie, céramique, bijou, dentelle… Cette année encore, les visiteurs pourront découvrir les talents de toutes générations, amateurs ou professionnels.

Lors de ces 9 jours d'exposition, de belles occasions de vivre l'art autrement seront également proposées sous forme d'animations, d'ateliers, de concerts… Programme à suivre dans les prochaines semaines.

Avant cela, les inscriptions des artistes habitant GEMBLOUX et ses villages sont attendues pour le 10 février au plus tard. Toutes les infos utiles reprenant le règlement et le formulaire de candidature se trouvent sur www.gembloux.be

En savoir plus ?
Service Culture de la Ville de GEMBLOUX : adeline.tenret@gembloux.be

Parrainage

Visite de la 5ème Escadrille de la base de Beauvechain

Fin novembre, la 5ème Escadrille de la Base de BEAUVECHAIN a profité de la Saint-Eloi pour faire une journée de visite à GEMBLOUX, qui parraine la 5ème escadrille de Beauvechain.

Il était une fois…

L'histoire du parrainage remonte aux années '90 avec l'« Opertionnal Conversion Unit », une escadrille de formation des pilotes sur F-16. De restructuration en déménagement, de remplacement d'unité d'escadrille en rapprochements géographiques, le parrainage a pris différents visages au cours des décennies. Dans les années 2000, le Colonel DESCHREVEL sera contacté par la Ville, afin de relancer le parrainage entre une escadrille de BEAUVECHAIN et GEMBLOUX.

La 5ème Escadrille est choisie pour sa qualité d'escadrille de formation de pilotes, l'essence du parrainage depuis ses origines. En mars 2006, une nouvelle charte est alors signée par le Major Aviateur VAN BUGGENHOUT et le Bourgmestre de l'époque, Monsieur Gérard BOUFFIOUX. Le parrainage s'étendra rapidement au comité des commerçants avec l'organisation de la braderie. La Confrérie des Chevaliers de la Coutellerie sera elle aussi très active avec la 5ème escadrille (intronisation du Commandant d'escadrille, marché de Noël, braderie,…). Des échanges auront lieu avec l'Université de GEMBLOUX (6 heures brouette, visite de l'université, ouverture de l'année académique, …).

Les futurs pilotes de la Défense nationale

La 5ème escadrille de la base aérienne de BEAUVECHAIN est pour tout élève-pilote qui embrasse la carrière de pilote militaire, la première étape de sa formation. Après une période de cours au sol (aérodynamique, météorologie, règlementation aéronautique, sport, langues, etc.), l'élève-pilote apprend les techniques de vol général, vol aux instruments, vol de navigation ainsi que le vol en formation, sur l'avion SF-260 « Marchetti ».

La colonne vertébrale de l'escadrille se compose d'une dizaine de pilotes-instructeurs possédant un solide bagage aéronautique, ainsi que du personnel en support aux opérations (planification court/moyen terme, standardisation, administration, etc…).

La formation de pilote militaire est très exigeante. Elle requiert un total investissement de la part de l'élève. Actuellement, la promotion « Class 24 » compte 17 élèves, qui comptent tous une moyenne de 50 heures de vol sur le Marchetti. Suivant leurs performances (académique/vol) et désidératas, ils seront chacun orientés vers diverses formations, qui les mèneront à des plateformes telles que le F-35, A400M, NH-90, MQ-9, issus des dernières évolutions technologiques dans le secteur de l'aéronautique militaire.

La 5ème escadrille arbore comme emblème le faucon égyptien, incarnation du Dieu Horus, tenant dans ses serres l'anneau du cycle éternel, déployant majestueusement ses ailes entre les branches du chiffre romain V.

Faits d'armes : le 11 mai 1940, neuf équipages prendront part à une mission suicide au-dessus des ponts du Canal ALBERT, seuls 3 avions rejoindrons leur terrain de campagne… L'escadrille sera citée à l'ordre de l'Aéronautique militaire.

C'est en 1984 que les pilotes de cette époque transmettront le nom, l'emblème et les traditions du 5/III/3Aé à la 5ème escadrille qui, par le biais du parrainage avec la Ville de GEMBLOUX, s'attèle à ce devoir de mémoire si important de nos jours.

Jumelages

… un peu plus au Sud

Après avoir présenté les jumelages de SKYROS et d'EPINAL dans nos dernières éditions du Bulletin communal, focus sur la commune d'ALLER (ASTURIES en ESPAGNE), jumelée avec GEMBLOUX depuis 2007.

Initié conjointement par des habitants de CORROY-LE-CHÂTEAU dont Monsieur José ALVAREZ, natif d'ALLER et quelques Espagnols de là-bas, ce jumelage a permis de nombreux échanges entre les 2 populations. On pense notamment aux liens entre jeunes footballeurs, aux échanges folkloriques lors de la Fête médiévale de CORROY-LE-CHÂTEAU ou de la SAN MARTIN. L'inégalable nature d'ALLER, ses routes de montagne, son chemin de SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE, ses monuments historiques (nombreuses églises romanes, Tour de SOTO, Via CARISA, HORREOS, sa piste de ski, etc.) font sa renommée.

ALLER est également connue pour sa SAN MARTIN. En novembre dernier, comme chaque année, une délégation de Gembloutois s'est rendue chez sa jumelle espagnole, pour y célébrer cette fête traditionnelle, accompagnée des Géants de GEMBLOUX et de Marie DOUDOUYLLE de CORROY-LE-CHÂTEAU. D'autres voyages seront organisés en été.

Vous êtes intéressé.e.s de rejoindre le comité des jumelages ? De partager vos meilleures idées en terme d'échanges sportifs, culturels ou folkloriques ? Prenez contact avec M. José ALVAREZ : jose.alvarez.0748@gmail.com ou bernadette.lhoir@hotmail.com ou informations sur www.gembloux.be (rubrique jumelages).

Ils travaillent pour vous

Service « Aménagement du Territoire et Patrimoine »

Le tour des présentations des différents services communaux se poursuit. Mieux connaître et comprendre les missions des uns et des autres, mettre un visage sur certains de vos interlocuteurs… voilà le concept de cette rubrique désormais familière du Bulletin communal. Focus dans cette édition sur le Service Aménagement du Territoire et Patrimoine…

Le service tend à assurer le développement harmonieux et durable du territoire en tentant de répondre aux divers besoins et enjeux tant en termes de démographie, de cohésion sociale, d'économie, d'énergie, d'environnement et de mobilité auxquels il convient d'apporter des réponses raisonnées et durables.

C'est un défi d'importance pour l'autorité locale. En effet, il faut pouvoir trouver, dans l'occupation du sol, le juste équilibre entre toutes les fonctions de la vie et de l'activité humaine, afin que chacun puisse vivre dans un environnement agréable, convivial et un cadre de vie de qualité.

De gauche à droite : Myriam VAN DER LINDEN, Christine HUBERT, Laurent MONTFORT et Vinciane DETRIE

La Ville a ainsi développé divers outils stratégiques et prospectifs d'aménagement du territoire visant à encadrer et maîtriser le développement territorial. Le service en assure donc la gestion des dossiers tels que le schéma d'orientation local, l'extension des parcs d'activité économique, la reconversion des sites économiques désaffectés, la mise œuvre des projets de l'opération de développement rural (réaménagement de places de village, de maisons de village, de liaisons douces, entre villages, …). La matière de l'aménagement du territoire est appuyée et renforcée par une politique patrimoniale bien définie qui permet au service de mener à bien des opérations immobilières publiques dans une logique globale d'amélioration des supports de l'action communale au profit de la collectivité (achat/vente/location de bâtiments et terrains, gestion au quotidien du patrimoine communal y compris du patrimoine classé, reprise de certaines voiries dans le domaine public et dénomination de celles-ci, vérification du statut des chemins et sentiers, …). Les missions plus spécifiques de chacun des agents sont reprises sur le site internet de la Ville : www.gembloux.be

Espace GRAND-LEEZ, maison de village

Taxes déchets : 7 questions/réponses

La taxe déchet : une vidéo explicative

Comme tous ans, les communes doivent établir leur budget coût-vérité pour l'année qui suit et, le cas échéant, revoient leur règlement-taxe déchets. Un règlement mouvant au fil des années et qui amènent souvent les citoyens à se questionner, à juste titre, sur la nature de la taxe-déchets, ce qu'elle couvre et les raisons de son évolution.

C'est pourquoi, le BEP (Bureau Économique de la Province) a édité une vidéo explicative. Cet outil didactique répond aux 7 questions les plus fréquemment posées par les citoyens.

- Pourquoi dois-je payer une taxe déchet ?
- Je ne comprends pas bien ce que couvre cette taxe déchet ?
- J'ai l'impression que je trie de plus en plus et que ma taxe ne diminue jamais
- Est-ce que l'on revend les matières que l'on trie ?
- Pourquoi ma taxe déchets augmente-t-elle régulièrement ?
- Que serait-il arrivé si on n'avait rien fait en matière de tris sélectifs sur ces 15 dernières années ?
- Est-ce que la taxe déchets couvre les frais de ramassage des dépôts sauvages ?

En savoir plus ?
https://www.bep-environnement.be/actualites/taxedechets/
ou sur www.gembloux.be

Energie

L'éclairage public coupé de minuit à 05h du matin depuis le 1er novembre 2022

La crise énergétique qui nous touche se traduit par une explosion des prix de l'énergie. Dans ce contexte, l'ensemble des pouvoirs publics est amené à prendre des décisions pour participer à l'effort collectif de réduction des consommations et limiter autant que possible l'impact de cette crise sans précédent.

A GEMBLOUX, l'un des principaux postes de consommation d'électricité est l'éclairage public. Agir sur son fonctionnement permet d'enregistrer rapidement des économies tant énergétiques que financières. Ainsi, depuis fin 2022, l'éclairage public de l'entité est éteint de **minuit à 5h du matin et ce, jusqu'au 31 mars 2023.**

En cas d'événements locaux nécessitant le maintien de l'éclairage public au-delà de minuit, ORES est sollicitée afin d'intervenir localement pour maintenir l'éclairage public en fonctionnement durant une courte période.

GEMBLOUX se trouve ainsi parmi les 164 communes qui ont choisi d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h.

Les objectifs sont :

- de participer à l'effort collectif de réduction de la consommation,
- de diminuer l'impact de l'augmentation du coût de l'électricité sur les budgets communaux.

Que se passera-t-il après le mois de mars ?

Dans le futur, ORES souhaite poursuivre avec ses communes associées une réflexion sur le besoin d'éclairer là où il le faut, comme il faut, quand il le faut et au meilleur coût.

Plusieurs pistes sont d'ores et déjà évoquées :

- adapter les régimes horaires classiques et/ou maintenir dans le temps les mesures de sobriété actuelles,
- identifier les éventuels excès d'éclairage pour mieux protéger la biodiversité (la faune mais aussi la flore peuvent être perturbées par les nuisances lumineuses),
- analyser les perspectives offertes par les nouvelles technologies de télégestion en termes de suivi des consommations et de gradation de la lumière selon les plages horaires et le calendrier.

Prime pour le financement de l'audit logement

Afin d'aider ses citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement, la Ville de GEMBLOUX a obtenu un subside de la WALLONIE en vue de financer l'audit de plusieurs logements sur l'ensemble de son territoire.

Souvenez-vous… L'audit logement est obligatoire pour pouvoir bénéficier de la plupart des primes habitations de la WALLONIE même si depuis septembre 2022, elle propose certaines primes sans audit logement préalable et sous certaines conditions (par exemple, pour changer de système de chauffage).

L'audit logement est un outil précieux qui vous fournit une vue d'ensemble sur les travaux à effectuer ainsi qu'un ordre de priorité pour permettre à votre habitation d'atteindre une meilleure performance énergétique en évitant tout éventuel lock-in. Pour certains ménages, le montant à avancer représente un frein réel dans leur démarche de rénovation. C'est pourquoi la Ville de GEMBLOUX propose depuis 2020 le doublement de cette prime.

Aujourd'hui, la Ville va plus loin et propose de financer l'audit logement de ses citoyens, sous certaines conditions et dans les limites du budget disponible. Avec cette prime, vous n'aurez plus à avancer le montant de l'audit. Soyez attentifs, elle n'est ouverte que sous certaines conditions et implique certaines obligations de la part du citoyen demandeur.

Les critères d'éligibilité et les conditions relatives à l'octroi de la prime pour le financement de l'audit logement sont repris dans le règlement y afférent, approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 5 octobre 2022. Ce règlement est disponible dans son intégralité www.gembloux.be (rubrique « Energie ») ou sur demande auprès du Service Energie).

Le tableau ci-dessous les résume :

Vous souhaitez plus de renseignements ou faire une demande de prime, rendez-vous sur le site internet de la Ville dans l'onglet du service énergie traitant de cette prime.

Notez que même si la Ville propose de financer l'audit logement, elle continue de proposer le doublement de la prime audit reçue de la Région.

En savoir plus ?

Service Energie de la Ville de GEMBLOUX : 081/62.63.90 - 081/62.63.97 ou à energie@gembloux.be

Catégorie de revenus	Accès à la prime	Caution	Obligation
R1 ≤ 23.000 €	oui	non	engagement de faire des travaux durant la validité de l'audit à savoir 7 ans
R2 ≤ 32.700 €	oui	non	engagement de faire des travaux durant la validité de l'audit à savoir 7 ans
R3 ≤ 43.200 €	oui	oui : 250 €	travaux du 1er bouquet repris dans l'audit ou de travaux permettant d'augmenter d'un label avant le 30 septembre 2025
R4 ≤ 97.700 €	oui	oui : 250 €	travaux du 1er bouquet repris dans l'audit ou de travaux permettant d'augmenter d'un label avant le 30 septembre 2025
R6 > 97.700 €	non	/	/

Du côté des travaux

Quelques réalisations récentes… ou en cours

Réaménagement d'écoles communales ou de cimetières, réfections de voiries ou lutte contre les coulées de boue, le Service Travaux de la Ville de GEMBLOUX s'atèle quotidiennement aux missions qui lui sont propres. Focus sur quelques chantiers…

1. La construction de la **nouvelle école de BEUZET** se poursuit dans de bonnes conditions. Les menuiseries extérieures sont placées, le plafonnage des murs est en cours ainsi que l'électricité. Le chauffage, la ventilation et le sanitaire sont bien avancés. Le réaménagement de la cour est en cours d'attribution.

2. L'aménagement de nouvelles classes à **l'école d'ERNAGE**.

Après plus d'un an de travaux, c'est avec une grande satisfaction que les élèves ont pu prendre possession de leurs nouvelles classes en ce mois de janvier. Ces nouvelles infrastructures permettront d'améliorer sensiblement le confort et le bien-être des élèves.

3. Les travaux de rénovation des murs et des barrières d'entrées des **cimetières** sont en cours actuellement à GRAND-LEEZ et LONZÉE, ensuite ce sera le tour de GEMBLOUX, SAUVENIÈRE, etc. De nouveaux portails sont en fabrication pour LONZÉE, BEUZET, BOTHEY et ERNAGE, tandis que ceux de GRAND-LEEZ, GEMBLOUX, LES ISNES et CORROY-LE-CHATEAU sont seront bientôt démontés pour être rénovés.

4. Lutte contre les **coulées de boues** : différents aménagements ont été réalisés en vue de contenir ou dévier les coulées de boues en divers lieux de l'entité. Cette première phase de travaux concerne GRAND-MANIL et SAUVENIÈRE. D'autres aménagements sont en préparation et vont suivre prochainement, notamment avec la pose de plus de 1000 mètres de fascines de paille et l'entretien des plus anciennes.

Sauvenière, rue du Tige

En savoir plus ?
Ville de GEMBLOUX
Service Travaux
travaux@gembloux.be

Urbanisme

Meuse - Escaut - Rhin Seine
ENQUÊTE PUBLIQUE
Donnons vie à l'eau !
3èmes Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons
Du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023
En application de la Directive-cadre sur l'eau, vous êtes invités à donner votre avis sur les projets de 3èmes Plans de gestion établis en vue de protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines
INFOS ET DOCUMENTS : les documents sont consultables en ligne sur le site internet : eau.wallonie.be.
Vous pouvez aussi les consulter par l'intermédiaire de votre commune ou aux sièges des contrats de rivière*
Vos commentaires écrits peuvent être envoyés au SPW Environnement, soit :
• via le site Web eau.wallonie.be
• par courriel à eau@spw.wallonie.be
• par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW Environnement : Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES
Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne responsable de l'environnement de votre commune.
* Site Web des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere
Wallonie
eau.wallonie.be
Cycle 2022-2027

GEMBLOUX Omnisport

2023 sera sportive

Nouvelle année rime avec nouveaux projets comme l'organisation des « Sport Annif' Party » pour les enfants de 4 à 13 ans. Un anniversaire fun et sportif clé sur porte, amusement garanti. 2h d'animation selon les préférences de vos enfants, possibilité de chasse au trésor sportive sur différents thèmes, accès à un espace gâteau et cadeau après l'animation,…

Autre nouveauté, les réseaux de l'asbl GEMBLOUX Omnisport se développent encore et toujours : vous y retrouverez une multitude de renseignements sur la pratique sportive, sur différents événements organisés dans notre commune mais également sur les activités en cours et à venir.

Nouvelle année… nouveaux projets … mais l'ASBL GEMBLOUX Omnisport maintient ses activités qui connaissent toujours un réel succès comme l'éveil multisport pour les enfants de 4 à 13 ans ou « Je Cours pour Ma Forme ».

Depuis quelques saisons, le programme de course à pied a vu naître une nouvelle section : « J'ADOre courir pour ma forme » dédié au 12 ans et +. Le groupe accueille à chaque session une quinzaine d'ados prêt à jouer en courant ou à courir en jouant.

N'attendez plus, retrouvez toutes les informations sur notre site www.gembloux omnisport.be. Suivez les informations également sur les réseaux pour suivre l'actualité sportive de votre commune https://www.facebook.com/gembloux omnisport et https://www.instagram.com/asblgembloux omnisport

Environnement

Vous avez dit commune « Zéro Déchet » ?

Début 2020, la Ville de GEMBLOUX s'est officiellement engagée dans une démarche « Zéro Déchet ». Bénéficiant de l'accompagnement du BEP, le projet s'est enrichi en 2022 avec la mise en place d'une « Eco-team » au sein de l'administration communale. Une Eco-team active dont les réflexions visant la réduction des déchets et le tri des déchets se sont concrétisées sur le terrain. Tour d'horizon de leurs réalisations et initiatives « Zéro Déchet » …

Parmi les actions mises en place, des poubelles « compost » ont été installées dans les différents pôles de l'administration.

D'autres actions ont été menées en interne en guise de représentativité de l'administration mais aussi en externe avec différentes acteurs, citoyens et jeunes de la Ville.

Le programme « Zéro déchet » pour l'année encourue a permis la mise en place de 7 actions :

1. **Gaspillage alimentaire** : atelier de sensibilisation des agents communaux donné par un prestataire extérieur
2. **Give Box** : depuis septembre une Give Box (comprenez « boîte à dons ») réalisée par le menuisier de la Ville, est installée au sein de l'administration communale, à destination du personnel. Chacun peut prendre ou déposer un objet dont il n'a plus l'utilité. Franc succès à en juger le turn-over constant observé.

3. **Commerçants** : Les commerçants du centre-ville vendant des produits alimentaires ont été invités à apposer un macaron « Contenant réutilisable accepté » pour inviter leurs clients à venir avec leurs boites réutilisables et diminuer la quantité de déchet que les emballages uniques génèrent. L'action connaît un franc succès : une large majorité des commerçants a répondu favorablement à cette invitation.

Identifiez-les commerces participant grâce au macaron

4. **Economie sociale** : une convention de collaboration avec les acteurs de l'économie sociale a été mise en place et en avant à travers les réseaux sociaux et la presse locale pour informer les citoyens de l'existence de ces lieux de collecte d'objets réutilisables dont ils peuvent bénéficier gratuitement ou à moindre prix.

5. **Repair café** : aide à la promotion de leur atelier mensuel mais aussi à l'achat d'outils indispensables à la réparation d'objets des citoyens.

6. **Emballage grand public** : action de sensibilisation aux emballages a été menée à deux reprises sur le marché hebdomadaire avec la présence de la camionnette du BEP et distributions aux citoyens de contenants réutilisables et de sacs fruits/légumes.

7. **Spectacle impro « Zéro Déchet »** : cette sensibilisation destinée aux élèves du secondaire s'est tenue fin novembre à l'Atrium 57 avec les élèves de l'Athénée Royal de GEMBLOUX et le Collège Saint-Guibert.

En savoir plus ?
Service Environnement
de la Ville de GEMBLOUX :
081/626.325

ERNAGE : l'Arbre du Diquet est replanté

Il était visible depuis la N4, à hauteur d'ERNAGE. La tempête Eunice l'avait couché dans son champ en février dernier. Ce 1er décembre, un chêne a été planté exactement au même endroit, en intérieur de champ, pour rétablir ce symbole historique, paysager et d'importance pour la biodiversité des plaines agricoles.

Initié par le collectif ERNAGE Animation, ce projet a pu voir le jour grâce à l'autorisation accordée par le propriétaire et l'exploitant du champ. La plantation a été assurée par les élèves de l'école communale d'Ernage et quelques Ernageois, bénéficiant de l'appui logistique de la Ville de GEMBLOUX via son PCDN et financée par la Région wallonne dans le cadre de l'action « Yes We Plant ».

Pour rappel, la Ville de GEMBLOUX peut prendre en charge de A à Z et financer entièrement d'autres plantations similaires en zone agricole (arbres isolés, haies, taillis).

En savoir plus ? Ville de GEMBLOUX
Service Environnement : 081/626.340
julien.legrand@gembloux.be

Une roselière encore plus accueillante pour la biodiversité

Une parcelle forestière située à la pointe nord-ouest du bois de GRAND-LEEZ se transforme progressivement en zone humide d'exception. Après l'abattage, en 2011, des peupliers qui y poussaient, ce terrain communal s'est rapidement fait coloniser par le roseau « phragmite », au point d'attirer des oiseaux rares… et donc l'attention d'ornithologues grand-leeziens.

Avec le soutien de la Ville de GEMBLOUX, via le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), ces derniers ont entrepris de renforcer la zone par évacuation des restes de branchages, par débardage au cheval de trait, la coupe des repousses d'arbres ou encore quelques travaux hydrauliques visant à augmenter encore l'extension de la roselière.

Fin 2022, c'est le creusement, à la pelleteuse, de 5 mares et le reméandrage d'un petit fossé alimentant tout le site qui sont venus compléter l'habitat favorable au bruant des roseaux, à la bécassine des marais ou encore à la rousserolle effarvatte. Ces travaux, subsidiés par la Région wallonne et l'Europe, ont été rendus possibles grâce à l'accompagnement technique et administratif de Natagriwal, association dont la principale mission est d'informer, conseiller et encadrer les agriculteurs, forestiers et propriétaires publics ou privés dans la mise en œuvre du programme agro-environnemental et du réseau écologique européen Natura 2000.

En savoir plus ? Ville de GEMBLOUX
Service Environnement : 081/626.340
julien.legrand@gembloux.be

Ressourcerie namuroise

Collecte gratuite d'encombrants à domicile

La Ressourcerie Namuroise est partenaire de votre commune et de votre intercommunale pour la collecte de vos encombrants ménagers à la demande et à domicile.

Un service gratuit pour tous les citoyens de la commune

La commune paie le service directement à l'intercommunale sur base des tonnages récoltés. Le coût est compris dans le montant de la taxe communale relative à la gestion des déchets.

Pour contacter la Ressourcerie :

- téléphonez au 081/260 400 du lundi au vendredi de 8h30 à 12H et de 13h à 16h30
- ou entrez votre demande via le formulaire en ligne sur www.laressourcerie.be/collecte
- ou envoyez un mail à l'adresse collecte@laressourcerie.be.

Attention : Faire appel à la Ressourcerie ne s'improvise pas. Il y a un délai d'attente entre la prise de contact et le jour de passage.

Dans tous les cas, vous serez en contact avec un opérateur téléphonique qui établira avec vous **la liste des objets à évacuer** et vous proposera **une date de passage** pour l'enlèvement.

Comment se passe l'enlèvement des encombrants ?

Le jour prévu, les objets doivent être au rez-de-chaussée ou à défaut le plus proche possible de la rue. En votre présence, une équipe de la Ressourcerie embarque tout dans le camion. Seuls les objets repris sur la liste des encombrants à évacuer seront collectés. La veille, vous serez informé de l'heure de passage du service.

En bon ou en mauvais état, quels objets et matières sont collectés ?

- **Sont acceptés** : les électroménagers, la vaisselle, le mobilier, la déco, les livres… qu'ils soient en bon ou en mauvais état. La liste exhaustive est à consulter sur le site web www.laressourcerie.be/collecte.
- **Ne sont pas acceptés** : les déchets de construction, les vêtements, déchets verts, pneus et déchets spéciaux tels que peintures, aérosols, huiles usagées et autres produits chimiques…

Que deviennent les encombrants collectés ?

Les encombrants sont triés lors du déchargement dans un hall industriel. Les matières telles que le métal, le bois, le verre, etc. sont recyclées. Les objets en bon état quant à eux, sont nettoyés, réparés et vendus via les 4 Boutik MADE IN RECUP de la Ressourcerie namuroise.

Au total, près de 70% des encombrants collectés sont recyclés, 10 % revendus ainsi que réutilisés et moins de 20 % sont incinérés !

Une entreprise d'insertion, créatrice d'emplois : plus de 40 personnes y travaillent !

La Ressourcerie Namuroise est une société coopérative à finalité sociale, agréée «entreprise d'insertion» qui vise la **création d'emplois durables** pour des personnes peu qualifiées et qui propose des activités valorisantes à des personnes handicapées.

Plus d'infos ? www.laressourcerie.be
https//www.facebook.com/LaRessourcerieNamuroise

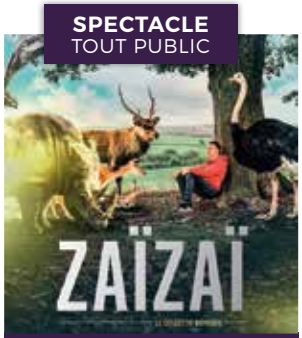

Zaï Zaï
Sa **14 JANVIER** à 20h30
Pour débuter 2023 en beauté, l'ATRIUM57 vous propose un road-movie délirant qui, au moyen d'une subtile alchimie entre humour et critique sociale, nous décrit une société complètement décervelée.

Invisibles
Je **19 JANVIER** à 20h30
Seule en scène, la griotte Nadège Ouedraogo nous conte le quotidien bouleversant et singulier d'aides familiales dans une sublime mise en lumière de celles qui prennent soin dans l'ombre.

La Tête dans les nuages
Un concert de Monsieur Nicolas
Me **1er FÉVRIER** à 15h00
Mr Nicolas déboule sur la scène de l'ATRIUM57 pour un spectacle-concert festif où tout est possible !

La Traversée
Sa **11 FÉVRIER** à 20h30
À l'approche de la Saint-Valentin, l'ATRIUM57 vous propose un voyage romantique, musical et poétique. Une rencontre émouvante avec pour toile de fond, les paquebots transatlantiques des années 1950.

ATRIUM57 Centre culturel de Gembloux ▶ Rue du Moulin 57 à 5030 Gembloux ▶ 081 61 38 38 ▶ ATRIUM57.BE

Visit GEMBLOUX

Concours de dessin et exposition

Pour ce début d'année, Visit GEMBLOUX revient avec une nouvelle édition de concours de dessin. Dessinez votre représentation du folklore gembloutois et tentez de remporter un bon d'une grande valeur. Comment participer ? Rien de plus simple !

Créez un dessin représentant votre idée du folklore gembloutois. Transmettez-le en version numérique, ou en version papier à l'Office du Tourisme (Rue Sigebert,1 - 5030

GEMBLOUX) pour le **7 février 2023** à 17h au plus tard avec vos coordonnées (nom, prénom, âge,

numéro de téléphone).

Les œuvres seront exposées à l'Atrium57, le Centre culturel de GEMBLOUX. L'exposition aura lieu du 18 au 25 février 2023.

Le public votera pour son œuvre préférée. Ce vote ainsi que celui du jury, détermineront le/la gagnant.e. La remise des prix aura lieu le 25 février à 17h à l'Atrium57.

En savoir plus ?
info@visitgembloux.be / 081 62.69.60
Rue Sigebert, 1 à GEMBLOUX
Le règlement et toutes les informations pratiques figurent sur la page Facebook : Visit Gembloux
https://www.facebook.com/VisitGembloux

Agenda

Les rendez-vous du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Dans l'espoir de vous retrouver à l'une ou l'autre de nos nombreuses activités, les membres du CCCA vous souhaitent une année 2023 emplie de partage et de bonne humeur !

Vous souhaitez prendre part à la vie culturelle, sociale et festive de GEMBLOUX ? Ce programme est fait pour vous. N'hésitez pas à vous inscrire et à nous rejoindre.

- ✓ **Jeudi 19 janvier 2023** – À l'Espace 9 (ancienne salle de la Sapinière), rue Chapelle Marion, 1 à 14h00.
  Conférence « Escroquerie en ligne : sensibilisation et prévention », donnée par la police locale de GEMBLOUX. Inscription souhaitée au 0479/30.67.20.
- ✓ **Dimanche 29 janvier** – À l'Atrium, rue du Moulin, 57 à 15h00.
  Dimanches en fête, musique live, ambiance guinguette et accordéon. Animation Érika et Jior Misteam – Réservation obligatoire (places limitées) au 081/61.38.38. PAF : 6 euros.
- ✓ **Dimanche 12 février** – À l'Atrium, rue du Moulin, 57 à 15h00.
  Dimanches en fête, musique live, ambiance guinguette et accordéon. Animation Érika – Réservation obligatoire (places limitées) au 081/61.38.38. PAF : 6 euros.
- ✓ **Dimanche 12 février** – À l'école du Cirque, Chaussée de Wavre, 47 à 14h30.
  Spectacle de cirque contemporain (aérien, acrobatie, jonglerie). Rencontre avec les jeunes du groupe création et goûter. Projet réalisé dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de GEMBLOUX. Rémunération au chapeau. Inscription au 0479/30.67.20
- ✓ **Dimanche 12 mars** – À l'Atrium, rue du Moulin, 57 à 15h.
  Dimanches en fête, musique live, ambiance guinguette et accordéon. Animation Érika et Jior Misteam – Réservation obligatoire (places limitées) au 081/61.38.38. PAF : 6 euros.

Budget participatif

Les projets citoyens se poursuivent

Depuis l'annonce des lauréats de la 1ère édition du Budget participatif, en novembre 2021, des projets se sont concrétisés et d'autres se mettent en place. Sur les 8 sélectionnés, alors que 3 d'entre eux ont vu le jour fin d'année 2022, les 5 autres se finaliseront dans le courant de cette année 2023.

Rappelez-vous, le GAG (Groupe Athlétique de GEMBLOUX), en concertation avec d'autres partenaires, est en train de préparer des balisages sur 5 nouveaux parcours de marche/course à pieds permanents au départ du centre de GEMBLOUX. Par la suite, d'autres parcours pourraient être envisagés dans les différents villages de l'entité. Une belle façon de mettre en lumière le patrimoine de la ville, son histoire, son cadre de vie, ses infrastructures.

Du côté de CORROY-LE-CHÂTEAU, la forêt-jardin comestible prend forme. Avant l'hiver 2022, une partie des arbres fruitiers, des haies ont été plantés et quelques aménagements effectués. Au printemps, la dizaine d'habitants porteurs de ce projet, terminera les plantations et veillera à faire vivre ce beau projet en proposant des activités pédagogiques grâce au subside obtenu dans le cadre du PCDN (spirale aromatique).

La biodiversité est également la préoccupation de l'Asbl Domaine « A Tout Vent » qui, dans le quartier du même nom, a réalisé tous les travaux de semis et de plantations dans la joie et la bonne humeur. Dans les prochaines semaines, les panneaux de Natagora et un observatoire seront également installés afin d'observer la faune et la flore développées dans le grand bassin d'orage.

L'association «Mémoire de BOSSIÈRE» poursuit son travail conservation et de restauration d'outils anciens de métiers d'autrefois qui seront visibles au sein d'une exposition dans le courant du printemps.

Plantation des arbres et haies à CORROY-LE-CHATEAU

Située à BOSSIÈRE également, l'Asbl Ekikrok qui développe davantage ses missions de sensibilisation au patrimoine naturel et à l'alimentation saine et durable, va quant à elle, s'atteler dans les semaines à venir à construire un abri pour améliorer l'accueil, favoriser la convivialité et encourager les partages de savoir et savoir-faire.

De beaux projets qui se poursuivent et qui sont à suivre notamment sur www.gembloux.be

Nos joies, nos peines

Ils sont nés

OCTOBRE

Léa GOOSSENS, Alice GOOSSENS, Roxane DE HEMPTINNE, Alix JADOT, Charles FONTAINE, Isaline JASPART WAUTRECQ, Sasha GILSON, Maelyo LECLERCQ CAMERLYNCK, Sacha DELPIERRE FLAHAUT, Milann ROMANY, Lina KABIL, Rose DEWEZ, Emile DENIS, Iris DISPA, Eléonore LEFEBVRE, Zoé MEUNIER, Diego SEGOVIA-COLL, Baptiste HARDY, Achille FRONVILLE, Célestin NICOLAS, Adam SCHMETZ KRAVAGNA, Livio STANCAMPIANO, Alix DE MOOR, Ambre LESKENS, Charlie DAHIN, Elsabet KIFLE WELDYEWHANS, Alba GOOSSENS.

NOVEMBRE

Léo CONSTANT, Gabriel GUERLEMENT, Téo MUSETTE, Matteo MANCA, Emy MARCHAL VAN GEESBERGEN, Edwin GUILLOU, Ethan MESTRONI, Léonel LAROCHE JORDENS, Ava BLUM, Léo KEYEN, Valentina THIRY LARRODE, Issa BEN AYED, Timotée DE LIEDEKERKE DE PAIHE, Oksana PEETERS, Lucas DESTREE, Louise DUMONT, Leny GILLOT, Mathéo JANSSENS.

Ils se sont mariés

OCTOBRE

Antoine MOTET et Claire CLERIN, Adrien CONSTANT et Mathilde DELVAUX, David MONNIER et Sophie LEVAUX, César PENA HUERFANO et Pascaline COLOT, Adriano DI FAZIO et Cassandra SCIUSCIO, Sébastien MERCKX et Elaine DOS SANTOS BERNADES, Thierry AERTS et Astan DEMBELE, Frédéric GOETYNCK et Marie-Anne LANNOYE, Jean-Yves SOREE et Mathilde MAZY, Maxime LEFEVRE et Justine WIAME, Bekkhan ZAKRIEV et Makka ISUPKHADZIEVA, Jean-Pierre CADIAT et Mélissa GAYINA, Sofiane AGRANE et Amanda MOORS, Gautier LEMAN et Alica WOLF.

NOVEMBRE

Jérôme CRAENEN et Isabelle REUTER, Bastien NOTREDAME et Elodie JACQUEMIN, Amaury THIRY et Delphine CALLENS.

Ils nous ont quittés

OCTOBRE

Marie-Rose NOEL (90 ans), Hortense SCHMIT (91 ans), Marcel VAN CAUTEREN (87 ans), Serge QUETTIER (70 ans), Josiane PIERARD (75 ans), Pierre PARIZEL (84 ans), Jean HAUTOT (91 ans), Karin PIRSON (60 ans), Lucie ALLARD (71 ans), Monique BEYAERT (91 ans), Cécile LIBEN (97 ans), Jean-Pierre SMAL (86 ans), Michel MATAIWE (60 ans), Alain HICK (70 ans), Erzsébet SIMOFI (74 ans), Robert BETHUME (73 ans), François CYPERS (87 ans), Philippe POCHET (70 ans).

NOVEMBRE

Francy CAREME (75 ans), Philippe LUYTEN (63 ans), Tatiana SELEZNEFF (85 ans), Louis CHARLIER (86 ans), Ivette VANDERMEUSE (99 ans), Philippine ACKERMANS (94 ans), Michel GELDERS (78 ans), Marguerite WINAND (84 ans), Olivier MICHELET (57 ans), Myriam LAMBERT (85 ans), Lisette COPPIN (73 ans), Armelle ROMNEE (90 ans), Arlette DANCKERS (87 ans), Andrée HERMAND (75 ans), Otto OESTGES (81 ans).

Editeur responsable : Ville de GEMBLOUX - **Bourgmestre** : M. Benoît DISPA
Graphisme & impression : SPRL REGIFO Edition - Les articles, photos et agenda pour la prochaine édition du **6 mars 2023** sont à remettre pour le **vendredi 27 janvier 2023** à Mme Stéphanie DELBRASSINNE – Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX. T. 081/62.63.22 ou par e-mail : stephanie.delbrassinne@gembloux.be.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS
GEMBLOUX
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600
LE PAIN D'ANTAN
WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883
lepaindantan.be
SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

POMPES FUNEBRES
LIBAUX
Funérarium avec parking
Fleurs, articles funéraires
Service jour et nuit
Toutes formalités
☎ 081/61 22 70
0475/42 06 97
Rue Gustave Masset, 33 • GEMBLOUX
funerailles.libaux@skynet.be
24h/24

Pour toutes vos confiseries...
Simply Folie's
Retrouvez notre assortiment de bonbons
Classiques
Végan
Halal
Sans gluten
Sans sucre
ainsi que nos gâteaux, bouquets, brochettes, bar à bonbons...
Le tout 100% ...
... personnalisable !
19, Grand Rue - 5030 Gembloux
081/94.65.94

DEREPPE-REMY srl
TotalEnergies
• Mazout & pétrole
• Huiles & graisses
• Pellets
• Service rapide
• Livraisons automatiques
• Paiements échelonnés
Pellets Premium
TOTAL Mazout Ultra
NAMUR-FLOREFFE : 081/44.10.20
GEMBLOUX : 081/56.63.22
SPY-BASSE-SAMBRE: 071/78.51.33
E-mail : catherineparage@hotmail.com

Nouveau à Sombreffe
Librairie spécialisée
Chaussée de Charleroi 17
5140 Sombreffe
A l'étage de l'épicerie Al-Terre-Native
Graines de Vie
Livres en développement personnel, psychologie, spiritualité, famille, alimentation, santé, jardin, nature, écologie, jeunesse, droit...
Conférences, ateliers, rencontres avec des auteurs...
Plus d'infos : Librairie Graines de Vie
Nous prenons les chèques Sport & Culture

FUNÉRAILLES
PHILIPPART
SOMBREFFE

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

Pizza de Jenny à recevoir

Regifo
Edition

Vous disposez de temps ...
Vous souhaitez des rentrées financières complémentaires ...

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif
et dynamique ...
Rejoignez-nous

Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s à titre complet ou complémentaire, pour la vente d'espaces publicitaires pour des supports communaux dans votre région.

Clientèle existante et à développer.

Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-La-Ville
Contact: Tél. 071 / 740 137
Adressez vos CV : eric@regifo.be

Tout pour l'artiste
Top'art
Beaux-arts - Loisirs créatifs - Encadrements

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 18h
Tél.:081/61.65.06

203, Chée de Tirlemont à Gembloux

BON DE 25€*

*A l'achat de 150€ min
offre non cumulable

SINCE 1982

AV DE LA FACULTE D'AGRONOMIE, 75 5030
GEMBLOUX

081/61.48.23

OPTIQUE DEBILDE

ANN B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

Réalisation : sprl REGIFO Edition - 59, Rue Saint-Roch - Fosses-la-Ville - (071) 74.01.37 - e-mail: info@regifo.be